DISCOURS DE DENIS MASSEGLIA A L'OUVERTURE DES ASSISES

Mesdames les Ministres, Mesdames et Messieurs les Présidents des fédérations olympiques et sportives, Mesdames et Messieurs les Présidents, chers collègues, chers amis,

Vous avez sollicité le Comité National Olympique et Sportif Français pour s'associer avec les services du secrétariat d'État aux sports dans l'organisation des Premières Assises du Sport et du développement durable et je vous en remercie.

Comme certaines de nos fédérations existent depuis plusieurs décennies, voire depuis plus de cent ans, il me semble que les deux mots sport et durable vont de pair ou plutôt sont allés de pair au cours du temps.
Fort de cette histoire il nous faut travailler pour le futur, de façon à continuer d'inscrire le Sport avec un grand « S » et ses valeurs dans une perspective d'avenir à moyen et long terme. Sans remonter trop loin, j'aimerais rappeler brièvement le chemin parcouru ces toutes dernières années.

Je veux commencer par souligner l'impulsion du Comité International Olympique, d'abord réceptif aux problématiques environnementales puis aux enjeux cruciaux du « Développement soutenable », qui affirme en 1996 son engagement, en intégrant le développement durable à la Charte Olympique du CIO sous ces termes : « *Le CIO veille à ce que les Jeux Olympiques se déroulent dans les conditions qui prennent en compte d'une manière responsable les problèmes d'environnement et encourage le mouvement olympique à se préoccuper de ces problèmes, à traduire cette préoccupation dans toutes ses activités et à sensibiliser toutes les personnes qui lui sont liées à l'importance d'un développement durable* ». L'environnement est ainsi devenu aux côtés du sport et de la culture le troisième pilier de l'olympisme moderne.

Cet engagement international, le Comité National Olympique et Sportif Français va le faire sien, par la volonté de son Président, Henri SÉRANDOUR, soutenu en ce sens par le conseil d'administration et l'assemblée générale.

D'abord en inscrivant le développement durable dans ses statuts (Article 2, relatif à l'objet du CNOSF, alinéa 1 : « *Propager les principes fondamentaux de l'olympisme définis par Pierre de Coubertin et, à ce titre, prendre en compte de manière responsable les problèmes d'environnement et de développement durable »*).
Puis surtout, en s'engageant dans une démarche réfléchie, mesurée et concrète dont les étapes majeures ont été :

- La réalisation dès 2002 d'une enquête de terrain approfondie pour dresser un état des lieux du développement durable dans le champ du sport,
- La publication en décembre 2003 de l'Agenda 21 du Sport Français, source d'inspiration – et je m'en félicite sincèrement – de fédérations sportives, voire d'acteurs extérieurs au champ du sport,
- La conception de la Charte des manifestations sportives durables et éco responsables – également source d'inspiration de nombreux projets ces dernières années, et je souhaite que cela continue pour le bien du sport,
- L'adoption en 2008 de la Charte du Sport français pour le développement durable, signée l'année suivante par les présidents des fédérations membres du CNOSF, qui vient renforcer l'Agenda 21,

- La mise en œuvre du label « développement durable, le sport s'engage » qui connaît aujourd'hui un véritable élan avec la concrétisation d'engagements de nos fédérations, de nombreuses associations sportives, mais également de collectivités territoriales,
- L'instauration des prix « Sport et développement durable » qui seront remis pour la première fois cette année à des associations sportives membres de nos fédérations, à des entreprises du champ du sport ainsi qu'à des collectivités territoriales qui se seront distinguées par leurs actions concrètes en faveur du sport et du développement durable,
- Enfin, la mise en place de sessions d'information et de formation dans le domaine du sport et du développement durable à destination de nos associations sportives.

Je tiens d'ailleurs à saluer les nombreuses actions entreprises ces dernières années, tant au sein de nos fédérations que de nos Comités régionaux, Départementaux et Territoriaux Olympiques et Sportifs. Je salue leurs représentants présents ici même.

J'aimerais aussi rappeler que l'Agenda 21 du Sport Français a été conçu à partir des bonnes pratiques déjà mises en œuvre dans le mouvement sportif (fédérations, ligues, comités, CROS, CDOS, CTOS). Il n'est donc pas un catalogue de bonnes intentions mais il est une expression « de la réalité du terrain » en matière de sport et de développement durable.

En conclusion, je souhaite attirer votre attention sur un point qui me semble essentiel. Prenons garde de ne pas tomber dans le travers qui consisterait à ne voir le développement durable que sous le seul angle de son volet environnemental, même si celui-ci en constitue un pilier fondamental autant qu'incontournable.
Restons plutôt dans la logique du « développement soutenable », valeur à laquelle je souscris pleinement, en replaçant l'Être Humain au cœur du développement durable.

Parce qu'il ne saurait vivre sans un environnement de qualité…
Parce que, dans la société dans laquelle nous vivons, il doit pouvoir bénéficier d'une économie facteur de richesses indispensables au bon équilibre sociétal sans lequel il ne peut s'épanouir,
Parce qu'il a besoin d'exister dans des valeurs sociales fortes, garantes d'un bon équilibre de vie.
C'est pour ces raisons que l'« Agenda 21 du Sport Français » affirme la nécessité de faire évoluer le développement durable du sport vers une approche « sociétale » et l'affiche dans « 7 » des « 21 » objectifs qui le composent.

La délivrance depuis 2009 du label « Développement durable, le sport s'engage » permet d'aller au delà d'un simple inventaire des bonnes pratiques en l'assujettissant pour une part importante aux « engagements sociétaux » que les fédérations, clubs et associations engendrent au niveau de leurs manifestations sportives.

Je me réjouis de la présence parmi nous de nombreux athlètes de haut niveau, de nombreux médaillés olympiques et de nombreux champions olympiques qui, au sein du mouvement sportif et au-delà, sont une authentique vitrine de l'excellence.

Le président Nelson PAILLOU aimait à dire que le sport devait être au service de l'homme. Et si c'était tout simplement cela la voie du sport durable. Merci de votre attention.

Denis MASSEGLIA Président du CNOSF